



Les Routes

Un enjeu majeur pour le territoire



Le Confolentais est actuellement traversé par deux routes départementales :

- La Route Départementale 948 qui va de Niort à Limoges
 - La Route Départementale 951 qui va de Chasseneuil à Bellac.
- Il n'y a plus de route nationale depuis 1965, année où la 951 a été déclassée.

Depuis cette date, le Conseil Général de la Charente a investi lourdement sur cette route :

- En créant la déviation de Confolens
- En recalibrant la partie Lessac-limite de la Haute Vienne
- En sécurisant le tronçon Confolens-Chasseneuil.

Il ne reste plus à effectuer que la déviation de Saint- Claud dont la programmation est établie et les financements calés.

Le département de la Haute Vienne, est plus en retard. Tout reste à faire, en particulier les déviations de Mézières-sur-Issoire et de Champeaux.

Des éléments qui viennent perturber la situation :

- La décision de l'Etat qui ne considère pas ce tronçon comme une branche de la R.C.E.A (Route Centre Europe Atlantique) malgré une fréquentation accrue et un itinéraire naturel adapté.
- La décision de l'Etat de faire déposer l'itinéraire vert.
- La décision de l'Etat de reclasser sa voirie.
- La décision du Conseil Général

de la Haute Vienne qui interdit la circulation dans le sens Bellac-Chasseneuil.

Des nuisances déplacées mais non résolues

Certains riverains notamment ceux de la Haute Vienne se réjouissent de ces mesures et de la baisse de la circulation sur la 951.

C'est une satisfaction qui n'est qu'à moitié légitime car elle a entraîné une augmentation sensible de la circulation sur la Route nationale 141 et les traversées de Chabanais et Roumazières sont devenues de véritables cauchemars.

En revanche, nos commerces souffrent de la baisse du trafic et du manque de clients.

Ils n'ont pas véritablement été entendus...

Les demandes des élus du Confolentais

A partir de ces constats, nous avons réclamé la levée de l'interdiction de la présidente de la Haute Vienne.

Elle ne l'envisage pas pour l'instant tant que la déviation de Mézières-sur-Issoire ne sera pas faite.

Notre Confolentais doit-il accepter de perdre tout doucement ses axes structurants ?

- Pas d'itinéraire vert !
- Plus de camions dans un sens !
- Peut-être demain plus de camions dans l'autre sens !

De quoi sera fait après demain ?

- Plus de crédits affectés ?
- Plus d'investissements ?
- Plus de priorité ?
- Une mort programmée du secteur
- Une route réservée au trafic Confolens- Angoulême.

Ce n'est pas cette perspective que nous souhaitons pour notre territoire !

Confolens est sur l'axe choisi par les transporteurs.

Notre combat politique, c'est donc celui de la défense de ce couloir vecteur de développement.

Nous ne souhaitons pas les camions comme on a pu le dire ou le faire dire.

Nous souhaitons que cette route garde son importance et nous avons peur qu'en lui interdisant le trafic, on la condamne.

La solution autoroutière

Pierre Baudriller clame depuis plus de dix ans que la solution est autoroutière.

Beaucoup d'arguments plaident pour cette solution que la CCC a toujours soutenue :

- Elle ne fait pas appel à des financements publics (On a prouvé ailleurs que c'était possible...)
- C'est l'itinéraire le plus court et le plus rationnel.
- C'est le projet validé par l'Etat au CIADT de 2003

Pourtant, la parole de notre association ne rencontre pas que des oreilles attentives et réceptives et les arguments opposés ne sont pas toujours solides.

Lors des réunions publiques, un fort mouvement de soutien de la population s'était manifesté. Il nous impose de continuer notre action.